

Distr.
LIMITEE
E/CN. 14/AMA/EA/5
18 août 1975
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES

RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION DU COMITE SOUS-REGIONAL
DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES POUR
L'AFRIQUE DE L'EST TENUE A KAMPALA LE 25 JUILLET 1974

Participants :

Banque de la République du Burundi

M. P. Nsababaganwa -
Vice-président

M. F. Mutaberezi - Directeur
adjoint des services économi-
ques

Bank of Mauritius

M. I. Ramphul - Directeur

Central Bank of Kenya

M. A. Abdallah - Gouverneur
adjoint

M. Warunga - Service des
recherches

Banque centrale de la République Malgache

M. Jean Ramasinaivo - Direc-
teur des opérations de crédit

Bank of Malawi

M. F. Mambiya - Directeur

M. H. P. Bandawe - Directeur
du service des recherches

... ..

Banque Nationale du Rwanda

M. Jean Sirara - Gouverneur

Bank of Uganda

M. Onagi Chel - Gouverneur
(Président)

M. T. Mutagamba - Chef
comptable

M. A. S. Njala - Directeur
adjoint du service de recherches

M. I. Mulindwa - Service des
recherches (agent principal)

Observateur de la Commission
économique pour l'Afrique de
l'ONU

M. W. Katabi - Chef, de la
Section des affaires fiscales et
monétaires

1. Introduction

M. Onegi Obel, Gouverneur de la Banque d'Ouganda, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les représentants venus à Kampala. Il a informé ceux-ci qu'il avait reçu une communication du gouverneur de la Banque de Zambie, M. B. R. Kuwani, l'ancien président, qui s'excusait de ne pouvoir assister à la réunion et suggérait que les représentants assemblés décident qui présiderait la réunion.

M. Obel a alors invité les gouverneurs à donner leur opinion au sujet du choix du président. Après avoir débattu assez longuement la question de la présidence des comités, les participants décidèrent de modifier la décision qui avait été prise en mai 1971. Ils convinrent de garder le principe de la rotation selon l'ordre alphabétique, mais de maintenir en fonction comme président le gouverneur de la banque du pays d'accueil une année au lieu de deux. Le changement de présidence aurait lieu à l'avenir à la fin de la réunion annuelle du comité. Le Gouverneur de la banque à laquelle reviendrait la présidence dans son pays et serait chargé d'effectuer les préparatifs nécessaires.

Après acceptation de cette modification par les représentants, M. Onegi Obel, Gouverneur de la Banque d'Ouganda, a été élu à l'unanimité comme Président.

M. Obel a remercié les représentants de lui avoir confié la responsabilité de la présidence de la cinquième réunion annuelle du Comité. Il a exprimé sa déception de ce que la Banque nationale d'Ethiopie, la Banque de Somalie, la Banque de Tanzanie et la Banque de Zambie n'aient pas pu envoyer de représentant à cette réunion. Il a souligné qu'à l'avenir les banques membres feraient un effort pour assister à ces réunions parce que c'était là que les gouverneurs des banques centrales avaient l'occasion de se connaître ainsi que de débattre de questions d'intérêt commun.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire a été adopté avec les amendements ci-après : le point 3, le rapport du Président sortant, a été supprimé étant donné que le président sortant, M. Kuwani, Gouverneur, n'assistait pas à la réunion et qu'on n'avait pas encore été reçu son rapport. Le point 4, "Election d'un président" a été remplacé par "Communication du Secrétariat", la question de la présidence ayant été déjà résolue.

3. Confirmation des minutes de la quatrième réunion, tenue à Lusaka le 27 avril 1973 :

Les minutes de la quatrième réunion ont été adoptées avec l'amendement suivant :

Malawi

Dernier paragraphe de la page 4 du texte anglais. La phrase "Les autorités ont annoncé que l'aide budgétaire du Royaume-Uni cesserait au cours de l'exercice financier 1974-1975, à savoir un an plus tôt que prévu" doit être remplacée par la phrase suivante : "Les autorités ont annoncé que l'aide budgétaire du Royaume-Uni cesserait au cours de l'exercice financier 1974-1975, à savoir deux ans plus tôt que prévu".

4. Questions découlant des procès-verbaux

Il n'y a pas eu de question découlant des procès-verbaux.

5. Rapport sur la situation économique que des Etats membres de la Sous-Région de l'Afrique de l'Est.

Burundi

Le vice-président, M. Patrice Nsababaganwa, a signalé que l'économie du Burundi était en grande partie tributaire de la production et de l'exportation de café.

La production du café au Burundi avait augmenté de 13 p. 100 en 1973 par rapport à l'année précédente, ce qui constituait une évolution favorable compte tenu de la tendance à la hausse des prix internationaux du café. On escomptait que la production de café augmenterait au cours de l'année 1974. D'autre part la production de coton et de thé avait-elle aussi augmenté en 1973. Celle de thé était supérieure de 15 p. 100 à celle de 1972, ce qui représentait une augmentation très sensible et elle était devenue la deuxième source de devises du pays. Toutefois le Burundi ne disposait pas de vastes superficies où il pourrait développer la culture du thé et du coton. On s'attendait à ce que la production de coton du pays soit plus faible en 1974, étant donné que de fortes pluies avaient compromis la récolte.

Les dépenses d'importations du Burundi avaient augmenté considérablement en 1973, ce qui était dû principalement à l'inflation importée résultant des tendances inflationnistes internationales et à la montée en flèche des prix du pétrole. Toutefois la balance de paiements du Burundi avait enregistré un excédent au cours de l'année 1973.

M. Nsababaganwa a souligné que le problème principal du Burundi résidait dans le fait que ce pays était dépourvu de littoral, ce qui gênait les progrès économiques du pays.

Il a indiqué qu'au cours de l'année 1974 le gros des exportations du pays serait acheminé par le port de Dar-es-Salaam.

Kenya

Le gouverneur adjoint, M. Abdallah, a signalé que les résultats obtenus dans le domaine économique avaient été satisfaisants en 1973, le produit intérieur brut (PIB) étant passé de 13,040 milliards de shillings en 1972 à 14,620 milliards de shillings en 1973 en prix constants. L'augmentation du PIB était imputable principalement à celle de la production dans les secteurs agricole, manufacturier et minier.

Les contributions des investissements bruts et de la consommation à l'accroissement du PIB au cours de l'année avaient été de 280 et de 760 millions de shillings respectivement, contre 20 millions et 1 milliard de shillings en 1972.

La valeur de la production agricole avait augmenté de 20 p. 100 en 1973 (ce qui correspondait au taux de croissance de 1972), malgré la sécheresse persistante qui a été particulièrement aiguë pendant le dernier trimestre de l'année.

Il était l'amélioration des prix de la plupart des principaux produits agricoles qui avait le plus contribué à l'augmentation de la valeur de la production agricole.

La production de café, de sisal et de maïs avait dépassé de 15, de 17 et de 18 p. 100 respectivement les niveaux de production atteints en 1972. La production était restée au même niveau qu'en 1972, mais les exportations de café avaient augmenté de 7 p. 100. La production de pyrèthre et de blé avait baissé. Les livraisons de bétail à la Kenya Meat Commission avaient diminué de 22 p. 100 mais celles de lait avaient augmenté marginalement de 5 p. 100 au cours de l'année. On avait augmenté les prix à la production pour le maïs, le blé, le boeuf et la canne à sucre au cours de l'année pour encourager la production locale et réduire d'autant les importations du pays qui était trop tributaire de celles-ci.

Quant au secteur manufacturier, le volume de la production industrielle avait augmenté de 10 p. 100 en 1973, contre 7 p. 100 en 1972. Le rétablissement de la production industrielle était dû notamment à l'activité accrue en matière de traitement des produits agricoles, comme la mouture du café et la production du sucre, ainsi qu'à l'augmentation de la demande intérieure de produits manufacturés. Toutefois le traitement de la viande avait baissé de 20 p. 100 par suite de la pénurie d'animaux de boucherie.

La production du secteur de la construction et du bâtiment avait été fortement entravée par la pénurie de matériaux de construction de base; 402 immeubles privés avaient été terminés au total contre 714 bâtiments en 1972. En revanche, le nombre de plans approuvés au cours de l'année était passé de 2.426 en 1972 à 2.611 en 1973.

Dans le domaine commercial, les mesures correctives qui avaient été imposées en 1971 pour éviter l'épuisement des réserves de devises avaient été adoucies en 1973 après que des réserves importantes eurent été constituées.

L'industrie touristique avait sensiblement regressé en 1973; le nombre de séjours de touristes, le jour de séjour et le volume des dépenses, des touristes avaient baissé de 9, de 7 et de 11 p. 100 respectivement par rapport à 1972. Ce taux plus faible d'expansion était imputable à plusieurs facteurs, dont les principaux étaient la hausse du prix du pétrole qui avait fortement accru le coût des voyages et la situation monétaire et économique internationale qui était restée très instable tout au long de l'année.

Au cours de l'année terminée en juin 1974, le coût de la vie pour les personnes à faibles revenus et pour le groupe moyen s'était élevé de 13,7 p. 100 et de 13,3 p. 100 respectivement contre 6,5 et 6 p. 100 pour la période correspondante en 1973.

Au nombre des principaux facteurs responsables de la montée en flèche des prix on pouvait citer l'inflation importée résultant de la situation inflationniste de la plupart des pays fournisseurs, la réévaluation continue des monnaies des fournisseurs, les pénuries interminables de certains produits alimentaires indispensables dues à la sécheresse et à la contrebande vers les pays voisins et au maintien de la taxe de vente introduite par le gouvernement en 1973.

Il y avait eu 41.800 salariés de plus dans les secteurs privé et public soit, une augmentation de 5,8 p. 100 en 1973 par rapport à 1972 : 3 p. 100 pour le secteur privé et 4 p. 100 pour le secteur public. Ceci représentait l'augmentation annuelle la plus élevée dans l'emploi depuis 1968 sauf en ce qui concernait l'année 1971 où l'Accord Tripartite était en vigueur.

En conclusion, il était prévu que les douze prochains mois seraient difficiles du point de vue de la balance des paiements. Le volume des importations serait réduit mais l'augmentation par quatre des prix du pétrole et la hausse des prix d'autres produits importés ne permettraient pas une amélioration sensible des comptes courants. Dans l'intervalle, l'inflation intérieure devenait un problème grave, les indices de coût de la vie ayant doublé au cours de la période de 12 mois qui s'était terminée en juin 1974. En outre il n'était guère possible de prévoir un fort courant de capitaux privés, étant donné les problèmes économiques qui assaillaient la plupart des marchés de capitaux d'outre-mer et les taux élevés d'intérêt qu'ils pratiquaient. Il était donc prévu que le gouvernement emprunterait largement à des sources étrangères. Comme les dépenses en devises étrangères faites pour les importations dépassaient les recettes assurées par les exportations et les services, l'économie souffrait d'une pénurie de liquidités. Il fallait de toute évidence que les autorités monétaires prennent des mesures correctives si l'on voulait que cette pénurie ne devienne pas trop déflationniste.

Malawi

M. F. Mambiya, Directeur de la banque de réserve du Malawi et chef de la délégation, a tout d'abord transmis aux représentants les excuses du gouverneur qui ne pouvait pas assister à la réunion, par suite d'autres fonctions nationales qui nécessitaient sa présence dans son pays.

En 1973 le produit intérieur brut du Malawi avait enregistré un accroissement satisfaisant de 15 p. 100 en prix courants et un accroissement de 5 p. 100 en prix constants. Au cours de l'année précédente le PIB avait augmenté de 11 1/2 p. 100. C'étaient les investissements intérieurs et la demande dans le domaine des exportations qui avaient stimulé l'expansion du PIB.

Les investissements avaient augmenté de 18 p. 100 tandis que les exportations enregistraient une augmentation de 23 p. 100. Du fait des mauvaises conditions atmosphériques, la production du secteur agricole n'avait pas sensiblement augmenté. Toutefois ceci était compensé par l'augmentation des prix de l'orge, du tabac, des cacahouètes et du maïs. L'activité manufacturière avait augmenté de 20 p. 100 tandis que le bâtiment et la construction enregistraient une augmentation de 25 p. 100. On avait noté aussi une amélioration marquée dans le secteur des transports.

En ce qui concernait la balance des paiements, la situation avait été bien meilleure en 1973 qu'en 1972. Les réserves centrales, qui étaient de 27 millions de kwachas à la fin de 1972 montant net, avaient doublé à la fin de 1973 et atteignaient alors 55 millions de kwachas. Les réserves centrales du pays avaient augmenté marginalement de 3,5 millions de kwachas en 1972 par rapport à 1971. Il y avait eu un afflux de capitaux étrangers au Malawi et c'était en grande partie grâce à cela que la situation de la balance des paiements s'était améliorée.

Pour ce qui était de l'évolution de la situation monétaire intérieure, la masse monétaire (monnaie en circulation, dépôts à vue, à terme et comptes d'épargne) avait enregistré un accroissement de 28 p. 100, ce qui signifiait que le Malawi avait un excédent considérable de liquidités. Toutefois cet excédent était de caractère temporaire et devait disparaître au cours de l'année 1974 à mesure qu'il deviendrait plus facile d'importer. Le crédit intérieur total était resté au même niveau qu'en 1972, en dépit d'une augmentation du crédit accordé au secteur public, parce que le crédit accordé au secteur privé avait diminué.

Madagascar :

M. Jean Ramasinaivo a tout d'abord transmis les excuses du gouverneur qui ne pouvait pas assister à la réunion.

L'année 1973 avait été une bonne année pour l'économie malgache en raison des mesures de réforme de l'économie politique adoptées en 1972. Les objectifs à long terme de cette réforme étaient de placer l'économie entre les mains des autochtones et de commercialiser les produits agricoles. Toutefois l'Etat restait responsable de l'ensemble de la croissance économique, en particulier de l'électricité, des industries extractives et des banques. Le système juridique de Madagascar permettait à l'Etat de prendre en charge l'organisation de l'ensemble de l'économie.

L'agriculture jouait un rôle très important dans l'économie malgache. En 1973 la production agricole était restée au niveau qu'en 1972, sauf celle du café et le coton qui avait augmenté par suite de conditions atmosphériques favorables. Le niveau des prix à Madagascar avait subi le contre-coup de la stagnation de la production agricole. Toutefois, le relèvement des prix mondiaux du coton et du café en 1973 avait contribué à faire augmenter leur production.

.../...

Celle du cuivre, du caoutchouc, du tabac et du cacao avait aussi augmenté en raison de prix mondiaux favorables.

Dans le domaine du commerce international, les importations avaient baissé de 13 p. 100 en 1973 par rapport à 1972, tandis que les exportations avaient augmenté de 7 p. 100.

Le commerce de Madagascar avec les autres pays africains avait augmenté au cours de l'année 1973. Les importations de ce pays en provenance de l'Afrique de l'Est par exemple avaient enregistré une augmentation de 23 p. 100 par rapport à 1972.

Pour ce qui était de la situation monétaire intérieure, 1973 avait été une année difficile parce que l'économie avait souffert d'un excédent de liquidités qui était dû principalement à l'accroissement du crédit intérieur et en particulier de celui qui était accordé au secteur public.

Maurice

M. I. Ramphul, Directeur de la Banque de Maurice, conscient du fait que les personnes présentes ne connaissaient guère son pays, a tout d'abord fourni des renseignements généraux sur Maurice.

Maurice était situé à environ 800 km de la côte orientale de Madagascar et à 2.000 km environ du point le plus proche de la côte africaine. C'était une petite île d'environ 60 km de long et de 46,4 km de large qui avait une population d'environ 800.000 habitants.

Maurice était un pays où l'agriculture prédominait. Le sucre, sur lequel reposait l'économie, occupait près de 90 p. 100 de la superficie cultivée et formait près de 90 p. 100 des exportations du pays. La production de sucre avait enregistré un accroissement de 5 p. 100 au cours de l'année 1973 par rapport à l'année précédente, qui avait également connu une récolte exceptionnelle. Grâce à cette excellente récolte de sucre et aux prix favorables de ce produit sur les marchés mondiaux, on avait enregistré une amélioration de la balance des paiements du pays.

Maurice avec sa population qui s'accroissait rapidement devait non seulement maintenir un niveau d'emploi élevé mais aussi une balance des paiements très forte, parce qu'elle était largement tributaire du commerce international. Le pays avait beaucoup recours aux importations pour subvenir aux besoins de sa population. D'autre part les prix du sucre sur les marchés mondiaux tendaient à fluctuer fortement. On avait donc lancé une campagne de diversification en 1966 et on avait encouragé par tous les moyens la production d'autres produits agricoles primaires nécessitant une forte intensité de main-d'oeuvre.

En 1973, le revenu national avait enregistré une augmentation remarquable d'environ 24 p. 100 en prix courants. Le pays avait connu une forte expansion pendant trois années successives. En 1973 cette expansion avait été imputable principalement à l'augmentation de la production du sucre. Toutefois la contribution de deux autres secteurs, le secteur manufacturier et celui du tourisme, avait été également très forte. Dans le secteur manufacturier, les résultats obtenus par les industries de transformation travaillant pour l'exportation avaient été particulièrement frappants, les exportations de ce secteur étant passées de 11 millions de roupies en 1972 à 46 millions de roupies en 1973. Les recettes du tourisme étaient passées de 52 millions de roupies en 1972 à 72 millions en 1973.

Cette expansion de l'économie avait provoqué une augmentation de l'actif et du passif du système bancaire. L'ensemble des dépôts privés avait augmenté de près de 40 p. 100, tandis que les dépôts à terme et les comptes d'épargne s'accroissaient de 45 p. 100. La masse monétaire, qui comprenait en gros la monnaie en circulation, les dépôts privés à vue, les dépôts à terme et les comptes d'épargne s'élevait à 463 millions de roupies à la fin de 1973, soit une augmentation de 24 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le crédit intérieur accordé au secteur privé atteignait par ailleurs un montant de 536 millions de roupies vers la fin de 1973.

Au cours de l'année 1973, les prix à la consommation avaient enregistré à Maurice une augmentation moyenne de 17 1/2 p. 100, alors qu'en 1972 elle avait été de 5,4 p. 100. Les années précédentes déjà, elle était de l'ordre de 5,4 p. 100.

Du côté de la balance des paiements, on avait enregistré un déficit à Maurice en 1973 parce qu'une partie des recettes provenant des exportations de sucre de cette même année n'avaient pas été reçues avant le début de l'année 1974; sinon, la balance des paiements aurait été excédentaire.

En conclusion, si la production de sucre de 1974 risquait d'être plus faible que celle de 1973, la hausse des prix de ce produit contrebalancerait sans doute, et au-delà, la baisse du volume de la production et l'on escomptait donc une balance des paiements excédentaires.

Rwanda

Le Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, M. Birara, a expliqué tout d'abord que les progrès économiques de son pays avaient été entravés par deux grands problèmes en 1973, la hausse des prix du pétrole et l'augmentation du coût des transports, qui en est résultée. Par suite de la première, la balance des paiements du Rwanda avait enregistré un déficit au cours de l'année 1973, alors que l'année précédente elle avait été excédentaire. Le Rwanda étant un pays sans littoral, toutes ses importations devaient être acheminées par la route. En raison de l'énorme augmentation du prix du pétrole et du coût des transports, les prix des marchandises importées par le Rwanda avaient plus que doublé au cours de l'année 1973.

Cette même année avait vu une nette augmentation de la demande intérieure, ce qui avait intensifié les pressions exercées sur la balance des paiements. Malheureusement, tandis que la demande de biens et services s'accroissait, le prix des importations augmentait et les autorités n'avaient donc pas été en mesure de satisfaire cette demande. Par ailleurs, la production des industries locales baissait. La diminution des produits manufacturés dans le pays et celle des importations, qui était imputable à la hausse des prix, avaient entraîné une très forte augmentation des prix intérieurs. Par ailleurs, la contrebande avait eu tendance à s'intensifier au cours de cette période, ce qui avait aggravé la situation de la balance des paiements et la hausse des prix intérieurs. Bien que le Rwanda eût toujours pour politique de contrôler les prix, il n'avait pas appliqué cette politique très rigoureusement en 1973 à cause des difficultés signalées ci-dessus. Les autorités rwandaises prenaient actuellement toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les marchandises ne continuent à être sorties du pays en contrebande. Toutefois M. Birara a souligné que ce problème ne concernait pas seulement le Rwanda mais devait être résolu à la fois par le Rwanda et par les pays voisins. Il devait y avoir un moyen de contrôler le commerce aux frontières.

En conclusion, le problème le plus urgent qui se posait au Rwanda était celui de la hausse des prix du pétrole. Il fallait encourager les gouvernements à exposer aux banques centrales leur opinion sur cette question.

Ouganda

Au cours de son exposé sur l'économie ougandaise, le Gouverneur, M. Onegi Obel, a dit qu'au cours de l'année 1973 et de la première moitié de l'année 1974, l'Ouganda avait accompli des efforts considérables pour rétablir son économie après la déclaration de guerre économique proclamée en 1972, qui visait essentiellement à libérer l'économie ougandaise de toute influence étrangère. La plus grande partie de l'outillage des établissements manufacturiers et des établissements traitant les récoltes qui avaient été hérités des " non-citoyens " ayant quitté le pays était très vieille, pour ne pas dire archaïque, et dans la plupart des cas on ne pouvait plus obtenir de pièces de rechange des fabricants. Ces non-citoyens avaient virtuellement monopolisé la plupart des domaines de spécialisation commerciale et industrielle, ce qui avait provoqué, après leur départ, une pénurie de techniciens vraiment qualifiés et il était de ce fait impossible, évidemment, de réparer l'outillage de certaines industries extrêmement importantes du pays. La plupart des non-citoyens ayant quitté le pays qui étaient auparavant dans le commerce d'importation et d'exportation et qui avaient réglé d'avance le coût de certaines importations, en particulier de matières premières et de matériel lourd, les avaient fait acheminer vers un autre pays, de même qu'un certain nombre d'entre eux, ayant exporté des marchandises avant leur départ, n'avaient pas rapatrié les recettes en devises et avaient ainsi privé le pays des ressources étrangères dont il avait grand besoin pour son développement.

Par ailleurs, de nombreux fournisseurs d'outre-mer exigeaient obstinément un paiement anticipé avant d'accepter les commandes des nouveaux hommes d'affaires ougandais et en particulier de ceux qui avaient repris les établissements industriels de non-citoyens. M. Onegi Obel a mentionné également le grave problème de transport qui s'était posé au pays du fait que la majorité des véhicules commerciaux appartenaient aux non-citoyens ayant quitté le pays et qu'un grand nombre d'entre eux avaient été endommagés de propos délibéré avant le départ de leurs propriétaires ou illégalement exportés.

Tout ceci avait fait baisser considérablement la production du secteur manufacturier (y compris le traitement des produits agricoles d'exportation) et avait causé de fréquentes pénuries de produits indispensables. Il s'était ensuivi une augmentation excessive du niveau des prix intérieurs. Toutefois, au cours de la première moitié de l'année 1974, on avait avancé très nettement vers une solution des problèmes ci-dessus mentionnés et une amélioration notable se faisait déjà jour.

En 1973, le produit intérieur brut de l'Ouganda avait baissé de 1,2 p. 100 alors qu'au cours des années 1970, 1971 et 1972 les taux de croissance respectifs étaient de 1,4 p. 100, 3,1 p. 100 et 3,1 p. 100. Toutefois ces taux étaient inférieurs à l'objectif annuel de 5 p. 100 fixé dans le troisième plan de développement quinquennal de 1971 à 1976. C'était uniquement dans le secteur monétaire qu'on avait enregistré une baisse en 1973 : elle avait été de 3,6 p. 100, alors qu'on estimait que l'activité du secteur de subsistance s'était soldée par une augmentation de 4,4 p. 100. En ce qui concernait l'économie monétaire, l'agriculture, l'électricité et le secteur public s'étaient un peu développés.

Dans l'agriculture, on avait enregistré un taux de croissance de 6,2 p. 100 contre 9,0 p. 100 en 1972, ce qui était imputable principalement à une augmentation de 21 p. 100 de la production de café. En revanche, celle de coton, la deuxième culture commerciale du pays, ne s'était accrue que marginalement au cours de l'année considérée. La croissance enregistrée dans les trois secteurs énumérés ci-dessus a été fortement contrebalancée par la baisse importante de la production réelle des secteurs suivants : exploitation de mines et de carrières, industries manufacturières, commerce, transport et communications. Pour les raisons déjà indiquées ci-dessus, la production du secteur manufacturier, y compris le traitement des récoltes, a baissé de 5 p. 100 et la contribution de ce secteur au PIB réel est tombée de 10 p. 100 en 1972 à 7,8 p. 100.

Dans le domaine du commerce extérieur, l'Ouganda a enregistré des résultats exceptionnels pour les exportations, le total des exportations dédouanées par les douanes est-africains s'étant élevé à 2,290 milliards de shillings, contre 2,023 milliards de shillings en 1972, soit une augmentation de 13 p. 100. Ceci était imputable en grande partie à une forte augmentation de la valeur des exportations de café résultant elle-même des prix très favorables du café sur les marchés internationaux.

D'autre part, les importations déclarées avaient enregistré une baisse de 1,7 p. 100 et étaient tombées de 1,156 milliard de shillings en 1972 à 1,137 milliard de shillings en 1973. L'excédent commercial, si l'on se fondait sur les chiffres ci-dessus, avait été de 1,153 milliard de shillings en 1973 contre 867 millions de shillings en 1972. Les exportations vers les deux partenaires de la communauté - le Kenya et la Tanzanie - avaient baissé de 40 p. 100 tandis que les importations en provenance de ces deux pays avaient monté en flèche (32 p. 100).

Malgré les résultats dignes d'éloges qui avaient été obtenus dans le domaine du commerce extérieur, ainsi qu'il a été décrit ci-dessus, la balance des paiements ougandaise avait enregistré un déficit de 42 millions de shillings, au cours de l'année 1973, contre un excédent de 35,5 millions de shillings en 1972, ce qui était imputable en grande partie au montant élevé des paiements anticipés en devises étrangères que le pays avait dû effectuer pour les importations, compte tenu du fait que les nouveaux hommes d'affaires ougandais devaient cimenter leurs liens avec les fournisseurs d'outre-mer, ainsi qu'à la réduction importante du courant officiel d'aide, technique ou autre. Au compte officiel de capital, on avait enregistré pour la première fois depuis de nombreuses années un déficit de 64,5 millions de shillings, contre un excédent de 148,7 millions de shillings en 1972 et de 184,5 millions de shillings en 1971. Ceci résultait en grande partie d'une forte réduction des montants bruts de l'aide, en particulier de l'aide provenant des donateurs traditionnels, qui semblaient pour la plupart n'avoir pas trouvé la déclaration de guerre économique de l'Ouganda à leur goût.

En ce qui concernait l'évolution monétaire intérieure, l'Ouganda s'était trouvé placé, au cours de l'année 1973 et du premier trimestre de 1974, devant un excédent de liquidités résultant partiellement d'une forte expansion de l'ensemble du crédit intérieur et partiellement du fait que les fonds provenant de la vente des stocks de marchandises reprises par les nouveaux hommes d'affaires n'avaient pas encore été versés à l'organisme appelé "Abandoned Property Custodian Board" parce que l'évaluation des entreprises abandonnées n'était pas encore terminée. Au cours de la période de 12 mois terminée en mars 1974, le crédit intérieur avait augmenté au total de 853 millions de shillings, soit 33,4 p. 100. Ceci, joint à l'inflation mondiale qui avait été intensifiée par une forte augmentation des prix du pétrole et au ralentissement de la production industrielle, s'était traduit par une forte augmentation des prix intérieurs de l'Ouganda.

La masse monétaire (comprenant en gros la monnaie en circulation, les dépôts privés à vue et à terme et les comptes privés d'épargne) s'élevait à 2,7437 milliards à la fin de mars 1974, ayant enregistré une augmentation de 635,5 millions de shillings, soit de 30 p. 100 par rapport au mois correspondant de 1972. Ceci était largement imputable à une forte augmentation du total du crédit intérieur. Le Gouvernement avait dû avoir recours plus largement au crédit bancaire pour combler l'écart croissant entre les recettes et les dépenses de l'Etat.

Il avait fallu par ailleurs accorder au secteur privé, en 1973, de plus grandes facilités financières pour ranimer la production dans divers secteurs de l'économie.

M. Obel a conclu en disant que l'Ouganda n'avait pas encore obtenu des conditions de crédit adéquates des fournisseurs étrangers et que dans certains cas les importateurs devaient encore effectuer des paiements anticipés pour leurs commandes d'importations. Etant donné qu'il rentrait actuellement moins de recettes d'exportations, la situation du pays en ce qui concernait les devises étrangères était devenue plus difficile, surtout depuis le mois de Janvier 1974.

Placées devant une situation aussi défavorable, les autorités monétaires ougandaises avaient adopté les mesures suivantes :

- a) Elles avaient converti 9 millions de DTS en devises étrangères en Janvier 1974 ;
- b) Elles avaient imposé des restrictions de crédit en avril 1974, le plafond du crédit accordé étant le niveau auquel il se trouvait à la fin décembre 1973 ;
- c) Elles avaient introduit des conditions plus strictes pour l'allocation des devises étrangères ;
- d) Elles avaient publié en avril un décret qui créait huit sociétés chargées d'effectuer les importations de l'Ouganda, au lieu des très nombreux importateurs qui étaient apparus sur le marché après le départ des non-citoyens.

3. Communication du Secrétariat

M. Katabi (Secrétariat de l' Association des Banques Centrales Africaines) a rappelé aux représentants que le séminaire annuel de l'Association devait avoir lieu au siège de l'Association, à Addis-Abéba, entre le 5 et le 16 août. Il a prié les représentants de la sous-région qui avaient fait savoir qu'ils n'y participeraient pas de revenir sur leur décision.

Il a également mentionné le programme de 1973/74 qui avait été arrêté par l'Association à sa troisième réunion ordinaire à Lagos (Nigéria) en août 1973. Le Président de l'Association avait demandé à cette occasion aux membres d'apporter des contributions à ce programme de travail. Le Secrétariat espérait recevoir les contributions des membres au Fonds dès que possible.

En ce qui concernait la question de la coopération monétaire entre les banques centrales africaines, on avait constaté que, bien que les membres eussent ouvert des comptes réciproques, les soldes de ces comptes tendaient à rester inactifs. M. Katabi a demandé aux représentants d'activer ces comptes réciproques et d'éviter de faire passer les transactions monétaires entre les Etats par les banques commerciales.

Il a souligné que la sous-région de l'Afrique de l'Ouest avait déjà établi une chambre de compensation chargée de faciliter les transactions entre les Etats. Le Comité de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest avait tenu une réunion en Mai 1974 au cours de laquelle on avait adopté un rapport final du groupe de travail sur la création d'un mécanisme de compensation entre les membres de la sous-région. M. Katabi en a distribué un exemplaire à chaque représentant.

Puis M. Mambiya a demandé à M. Katabi où en étaient les arrangements concernant le Centre africain d'études monétaires envisagé. M. Katabi a répondu que les directives données pour le Centre avaient été adoptées par le Sous-Comité créé par l'Association et que la prochaine étape consistait à envoyer des questionnaires à chaque membre de l'Association au sujet des propositions. Les réponses à ce questionnaire seraient débattues par le Sous-Comité en novembre, puis un projet final serait adopté.

4. Questions diverses

Il n'avait pas d'autres questions à débattre. M. Onegi Obel a donc conclu la réunion en remerciant les représentants de l'avoir élu comme Président de la cinquième réunion annuelle du Comité Sous-régional de l'Association des banques centrales africaines pour l'Afrique de l'Est et d'avoir participé à la réunion. Conformément au principe convenu consistant à suivre l'ordre alphabétique en commençant par le bas, il a été annoncé que la prochaine réunion annuelle de la Sous-région aurait lieu à Dar es-Salaam (Tanzanie) à une date qui serait fixée ultérieurement. Le Président devait examiner cette question avec M. Nyirabu, Gouverneur de la Banque de Tanzanie.

N. B. : A la dernière réunion annuelle de septembre-octobre de la Banque mondiale et du F. M. I. , ce Groupe a accepté que la prochaine réunion ait lieu à Mogadischu.